

Rapport de la Commission de gestion (COGEST) sur l'exercice 2006.

Composition de la commission

Nom Prénom	Appartenance	Fonction
Dupuis Jean-Marc	RCDR	Président Secrétaire
Schmid Denise	RCDR	
Widmer Florence	RCDR	
Sartoretti Christine	Arc-En-Ciel	
Kocher Nathalie	Verts	
Oppikofer Thierry	Verts	
Ferrini Gian Luca	PS	
Keita Maily	PS	
Scala Michele	PS	
Ayer Danielle	POP	
Clerc Karine	POP	
Leyvraz Jean-Pierre	POP	

TABLE DES MATIERES

- 1) Introduction
- 2) Observations, remarques, vœux et questions
- 3) Gestion de la commune, thèmes retenus
- 4) Analyse du rapport de gestion de la municipalité
- 5) Bouclément de préavis
- 6) Conclusions
- 7) Annexe A – Feuille de présence
- 8) Annexe B – Organigramme des dicastères
- 9) Annexe C - Archiviste
- 10) Annexe D – Liste des investissements ouverts
- 11) Annexe E – Fonctionnement des cultes
- 12) Annexe F – Tableau des subventions et subsides
- 13) Annexe G – Tableau de bord du programme d'actions –Chapitre 4c : Programme énergétique de la Ville de Renens (document de travail n'ayant pas force obligatoire)
- 14) Annexe H – Médiateur, conditions cadres
- 15) Annexe I – Police du commerce, descriptif de poste
- 16) Annexe J – Exploiter ses ressources pour vivre en harmonie, synthèse des évaluations
- 17) Annexe K – Problématique des chiens dangereux (informations complémentaires données par la Direction de la Sécurité publique)

Les annexes ne sont transmises qu'aux présidents de groupes

1. Introduction

Nouvelle législature, nouvelle municipalité, nouvelle commission de gestion, nouvelles méthodes de travail ! Cette année tout le monde a pris ses repères.

L'organisation des visites devrait être revue. Les horaires choisis ne sont pas adaptés à la majorité des membres de la COGEST vu le peu de fréquentation aux séances ayant lieu à 1600h. A l'avenir il s'agira soit de trouver un horaire plus adéquat ou d'avoir des membres pouvant être présents en journée.

Le travail de la COGEST cette année est un survol général du fonctionnement des dicastères. A travers quelques thèmes transversaux, nous avons pu apprécier la gestion des biens communaux et contrôler le fonctionnement de l'administration. Nous avons également reçu beaucoup d'informations quant aux intentions futures de la municipalité. La COGEST a pris note et procèdera probablement à des contrôles de détails d'ici une année ou deux.

La communication à l'intérieur des services sera également contrôlée car certains documents émis par la COGEST n'ont pas été distribués partout où ils auraient dû l'être.

Nous remercions toutes les personnes nous ayant accueillies, certains dicastères comme Sécurité public, Finances et CTC (urbanisme et environnement) nous ont spontanément fournis des documents étayant leurs dires. La commission a beaucoup apprécié.

2. Remarques, Observations, Vœux

Thématique : Planification scolaire

Question : Est-ce que la planification scolaire a été mise à jour

Réponse : Non, on travaille toujours avec les données de 2004. Elle sera mise à jour en 2007.

Observation : *La commission regrette que contrairement à ce qui avait été promis en 2004 aucune mise à jour n'a été faite. La GOGEST souhaite que la mise à jour se fasse annuellement.*

Position de la Municipalité : Une partie des données de la planification scolaire a été réactualisée. C'est le cas du nombre d'élèves par site et le bassin de recrutement qui concerne chacun de ceux-ci. Une mise à jour doit être faite en ce qui concerne les futurs quartiers à construire, quoique ces prévisions peuvent s'avérer aléatoires pour preuve le quartier (Plan-Léman). Par ailleurs, il est important de préciser que la Municipalité a suivi scrupuleusement la planification scolaire établie en 2004 qui est toujours d'actualité en ce qui concerne les projections proposées.

Position de la COGEST : **Elle maintient son observation ! Elle attend des actes dans le futur.**

Thématique : Campagne de prévention

Question : Quel type de prévention est effectué auprès des jeunes.

Réponse : Les réponses données ne satisfont pas la COGEST surtout qu'une observation avait déjà été faite dans le rapport 2005 (voir thématique IV).

Observation : La COGEST est d'avis que la municipalité doit mettre en place régulièrement des campagnes de prévention tabac alcool drogues auprès des enfants et des jeunes.

Position de la Municipalité : La prévention, ainsi que la lutte contre la violence et les incivilités chez les jeunes, sont des préoccupations grandissantes des parents et de la société. La création d'un conseil d'établissement sera bénéfique à tous les acteurs de l'école. Parmi ses tâches, il est prévu qu'il participe au développement des projets de sécurité et de prévention, en complémentarité aux projets cantonaux.

Position de la COGEST : **Elle maintient son observation et veut vraiment du concret. Elle désire que la municipalité s'engage, aie une ligne claire et qu'un calendrier sur les actions prévues soit établi !**

Thématique :

Question : Combien d'appartements de secours sont à disposition?

Réponse : Actuellement, la commune dispose de 2 appartements de 3 pièces à l'avenue de Saugiaz 8 et de 3 appartements à l'avenue du Censuy 21. Ces appartements sont mis à disposition du CSR.

Observation : La COGEST constate la disparition de 3 appartements de secours suite à la construction du collège du Léman. Elle souhaite que la municipalité remplace ces logements de secours rapidement.

Position de la Municipalité : La Municipalité étudiera la possibilité de remplacer ces logements et fera le nécessaire en fonction des besoins.

Position de la COGEST : **Elle prend acte de la réponse et peut rassurer la municipalité : les besoins sont là...**

Thématique : Boucllement du préavis no 41/2004 – ligne TL no 18

Remarque 1 : La Commission de gestion regrette l'absence de preuves écrites concernant les changements survenus après l'adjudication, notamment pour des décisions d'urgence lors de surprises durant les travaux.

Position de la Municipalité : Les changements prévus sont souvent effectués dans l'urgence et en fonction des situations du moment mais la Municipalité enregistre la remarque et en tiendra compte à l'avenir.

Remarque 2: La Commission de gestion déplore également le manque de traçabilité entre la soumission et la facture, particulièrement quand il y a des changements dans la désignation ou dans le numéro du même produit.

Position de la Municipalité : Un mandataire, le bureau d'ingénieurs Schopfer & Niggli SA, détient tous les procès-verbaux et autres pièces relatifs au chantier et la Municipalité veillera à l'avenir à obtenir copies de tout document utile.

Question 1: Comment la commune de Renens choisit-elle le bureau d'ingénieur pour un mandat de construction? Y'a-t-il des concours avec soumissions? Si oui, pourquoi ne figurent-elles pas dans le dossier du boucllement du préavis?

Position de la Municipalité : Des soumissions complètes ont été lancées à 5 bureaux d'ingénieurs.

Position de la COGEST : Elle accepte la réponse et désire également tourner la page, néanmoins il n'a pas été répondu à la dernière partie de la question

Pour les points suivants, la Municipalité remercie la Commission pour ses remarques et en a pris bonne note.

Thématique : Sécurité publique – Formation continue

Question : Quelle est la liste des cours à disposition

Réponse : voir section sécurité publique

Remarques : La COGEST est satisfaite des mesures prises et appliquées. Elle encourage la continuité de ces mesures

Thématique : Tri des déchets

Question : Si on prend le même mode de calcul le taux de tri des déchets devrait être de 37.1% et pas 40.5%.

Réponse : voir section CTC – Tri des déchets

Remarques : Le tableau ci-dessous est plus réaliste il prend au compte le même mode de calcul pour 2005 et 2006. On constate donc que le taux de tri des déchets est supérieur à 40% mais a régressé en 2006 par rapport à 2005. Afin d'augmenter le taux de tri des déchets il faudrait supprimer le ramassage des objets encombrants et inciter les gens à plus trier leurs ordures ménagères.

Gestion 2006	Tri des déchets		
	2005	2006	
Ordures ménagères	4'604.00	4'752.00	3.21
Objets encombrants	670.00	746.00	11.34
* Papier - cartons	888.00	899.00	1.24
* Verre	750.00	760.00	1.33
* Compostables	1'333.00	1'366.00	2.48
* Ferraille	115.00	125.00	8.70
* OREA	79.00	88.00	11.39
* Piles	0.98	1.08	10.00
* Pneus	8.18	9.00	10.00
* Bois voirie	9.82	10.80	10.00
* Déchèterie	440.82	484.90	10.00
	8'898.80	9'241.78	
	3'624.80	3'743.78	
	40.73	40.51	

Thématique : SDOL

Rapport de gestion

Remarques : Le rapport de gestion consacre trois pages au SDOL sans donner de réelles informations sur le contenu des différents chantiers mais s'en tient à des formalités.

Thématique : Insalubrité des bâtiments

Question : Quel est l'état des bâtiments

Réponse : Censuy 21 occupé depuis 2001 sera démolit, Saugiaz 8 voué à la démolition, Léman 15B, réfection effectuée en 2006 ; Avenue de la poste 17 et au Village 10 l'entretien est effectué par les locataires. Léman 9 et Borjod 20 suivi régulier
Simplon 36 vétuste mais le locataire ne paie pas le loyer.

Remarques : La COGEST désire reprendre ce point en 2008 et visiter les appartements afin de se rendre compte de l'état réel des bâtiments et des appartements.

Thématique : séance commune COGEST-COFIN

Remarques : Depuis plusieurs années cette séance règlementaire n'a pas lieu. Au lieu de vouloir la fixer à la fin de l'exercice soit au mois de mai ou juin, il faudrait organiser cette séance en automne.

3 GESTION COMMUNALE

Commission de Gestion 2006-2007

THEME 1 RESSOURCES HUMAINES - Gestion des conflits

Représentants de l'administration souhaités : Jean-Daniel Leyvraz, M. Robert

Dates des visites dans le dicastère : 24 janvier 2007.....

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation missions RH 	<p>RH 2.5 EPT (annexe B) s'occupe de la gestion des salaires, de l'accueil du recrutement, de la préparation des contrats de travail, des assurances. Amélioration des processus (cercles de qualité norme interne pour concierges et horticulteurs). Cercle de qualité : démarche consistant à lister classer et documenter les problèmes afin de faciliter certaines mise en œuvre. Evaluation du personnel périodiquement (1 fois par an). Ces évaluations permettent si nécessaire de revoir la situation des membres du personnel. En 2006, des primes ont été proposées à certains membres du personnel ayant eu une activité particulière et exceptionnelle. Salaire pas de différence H/F</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les conclusions du mandat d'étude? cf. R1 2005 	<p>En ce qui concerne le personnel aucune situation spéciale (mobbing ou autre) n'est à relever. Une sensibilisation des cadres aux techniques de communication à été entreprise sous forme de 3 jours de séminaire dispensé par l'agence Pralong Communication (voir thème police). L'écho est très favorable.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'un médiateur a été trouvé ? 	<p>Une structure de médiation va être mise en place en 2007. La Municipalité a suivi le personnel qui avait demandé à pouvoir bénéficier d'un interlocuteur externe. Pour ce faire, il a été fait appel au cabinet Didisheim (annexe H).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comment sont gérés les conflits? <ul style="list-style-type: none"> ○ Quel rôle y joue le délégué du personnel? ○ Combien y a t'il eu de cas et de médiations 	<p>La voie hiérarchique est la voie normale pour régler les problèmes. Dès 2007, en cas de conflits les principes suivants sont appliqués : Le personnel peut consulter le médiateur lorsqu'il l'estime nécessaire S'il y a situation de conflit évidente, le médiateur avertit RH et le syndic. En général</p>

- Combien de cas a-t-il traité ?

mandat est donné au médiateur de régler le conflit.
Le médiateur avertit aussi RH s'il « sent » un problème avec le chef direct.
Un cas a été traité en 2006.

THEME 1 RESSOURCES HUMAINES - Alcool & autres dépendances

Représentant de l'administration souhaité : Jean-Daniel Leyvraz, M. Robert

Dates des visites dans le dicastère : 24 janvier 2007

Questions, détails	REPONSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la politique de la commune concernant la consommation d'alcool et autres drogues au travail? • Quelles sont les mesures prises par la municipalité 	<p>Pas de cas avéré en 2006. Prise en charge, intervention, suivi interne et éventuellement suivi par un médecin. Un contrat de confiance est établi avec la personne. En cas de non-respect de la convention et après avoir utilisé toutes les solutions possibles, il peut être finalement procédé à un licenciement. Projet en collaboration avec l'ISOP (prévention) Il est interdit de boire pendant le travail selon les statuts. Concernant le tabac les apprentis pourront suivre des sensibilisations avec le CIPRET (Centre de Prévention contre le tabagisme). Pas de cas avéré de toxicomanie.</p>

THEME 1 RESSOURCES HUMAINES - Taux d'absentéisme

Représentants de l'administration souhaités : Jean-Daniel Leyvraz, M. Robert

Dates des visites dans le dicastère : 24 janvier 2007.....

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le taux d'absentéisme à Renens? 	<p>Le taux d'absentéisme a diminué en 2006 par rapport à 2005 mais reste élevé à 1700 jours d'absence ce qui représente 10 jours par EPT. Il faut noté que les absences prolongées contribuent à alourdir ces chiffres.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison avec d'autres communes? 	<p>On n'a pas de chiffres clairs.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que fait la commune contre l'absentéisme du vendredi après-midi et du lundi matin? 	<p>Le problème n'est pas connu et il n'y a pas de contrôle généralisé. Les feuilles d'heures restant dans les services. On nous a promis une réponse plus complète pour l'année prochaine.</p>

THEME 1 RESSOURCES HUMAINES - Conditions de travail

Représentants de l'administration souhaité : Jean-Daniel Leyvraz, M. Robert

Dates des visites dans le dicastère : 24 janvier 2007

Représentant de la commission de gestion

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Comment les conditions de travail à Renens ont-elles évolué en 2006? 	Effort sur la communication. Pas de péjoration. On prend soin du personnel : cadeau repas pour les jubilaires (tous les 5 ans à partir de 20 ans d'activité), doublement des allocations familiales, participation à l'assurance maladie 112.- par mois, chèque REKA, plus divers avantages piscine patinoire etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des études récentes de satisfaction du personnel? 	Non mais apparemment il est satisfait.
<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de prévention (fumée, alcool)? 	Un programme sera mis sur pied.

<ul style="list-style-type: none"> • Prévention de stress, « burn out » (combien de cas avérés en 2006) • Formation 	<p>Il y aurait eu un cas en 2006 mais le burn out n'est pas établi.</p> <p>Le personnel est encouragé à suivre des cours (horticulteurs, policiers).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ergonomie des places de travail • Y a-t-il des syndicats 	<p>Un effort particulier est fait dans le mobilier l'informatique (écran)</p> <p>Quelques employés sont syndiqués SSP mais le rôle est joué par la commission du personnel. Les policiers font peut être exception.</p>

THEME 1 RESSOURCES HUMAINES - Archiviste

Représentant de l'administration souhaité : M. De Icco

Dates des visites dans le dicastère : 29 janvier.....

Sujets	Questions, détails
<ul style="list-style-type: none">• Existe t'il un archiviste que fait-il?	Voir annexe C
<ul style="list-style-type: none">○ Cahier des charges occupation ...	

THEME 1 RESSOURCES HUMAINES - Engagement des apprentis

Représentants de l'administration souhaités : Jean-Daniel Leyvraz, M. Robert

Dates des visites dans le dicastère : 24 janvier 2007.....

Sujets	Questions, détails
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que des jeunes issus des branches VSO et VSG ont-ils été privilégiés en 2006 pour des places d'apprentissage? 	<p>Les « privilèges » sont liés aux exigences de l'apprentissage. Les exigences sont différentes pour un horticulteur ou un comptable. La municipalité ne fait pas de discrimination</p> <p>En cas d'échec l'apprenti peut refaire son année.</p> <p>La commune ne se substitue pas à l'office d'orientation ni à des structures comme Mobilet.</p>

THEME 2 SECRETARIAT MUNICIPAL - Organisation

Représentant de l'administration souhaité : Jean-Daniel Leyvraz

Dates des visites dans le dicastère : 22 janvier 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il un organigramme • Tâches et missions du personnel 	<p>Un organigramme nous est transmis dans les 5 minutes (annexe B). L'administration générale compte 10.35 EPT. Les missions de chacun sont clairement expliquées</p> <p>Madame Huguenin nous explique son travail de syndic et notamment ses participations intercommunales</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des plannings 	<p>La plus part des tâches sont dites de routine et se répètent chaque année. Il n'y a donc pas de planning à proprement parlé mais une tenue d'échéancier et contrôle de suivi.</p>

THEME 2 SECRETARIAT MUNICIPAL – Contact avec les TL et CFF

Représentant de l'administration souhaité : Jean-Daniel Leyvraz

Dates des visites dans le dicastère : 22 janvier 2007.....

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la fréquence des contacts? 	<p>Les organes de conduites stratégiques des TL sont le Conseil d'Administration (CA) et le Comité de Direction (CD).Le CD (9membres) se réunit env. 10 fois par an Le CA (17 membres) se réunit 6-7 fois par an. Mme Huguenin représente la Commune au Comité de direction et au Conseil d'administration et M. Clément au Conseil d'administration du TSOL.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les sujets abordés 	<p>Le fonctionnement de la « machine », la mise sur pied de nouvelle ligne en fonction de la situation. A titre d'exemple la mise sur pied de la ligne 18 a duré deux ans. Les demandes émanant du conseil communal sont soumises au conseil d'administration, le schéma directeur (2009-2013) est lui proposé par le CD. Le budget des TL est de 150 millions dont 40% (~56 mio) est payé par les usagers et 60% (88mio) est prise en charge par les collectivités publiques. La tarification est complexe est dépend de plusieurs entreprises dont les TL le LEB et les TPM (Morges). Le bus pyjama est englobé dans le budget de Lausanne-Région à hauteur de 6 francs par habitant. Il sera en principe repris par les TL Les TL sont très impliqués dans le SDOL (Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois) et le PALM (programme d'Agglomération Lausanne Morges) La municipalité de Renens est satisfaite des contacts avec les TL</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats concrets ? 	<p>La ligne 18, le M2, le type de bus utilisés</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Qu'en est-il de la réfection de la gare CFF 	<p>Les relations avec les CFF sont différentes car la régie « n'appartient » pas aux communes. Il est difficile d'avoir une vision générale car il y a beaucoup d'interlocuteurs différents (exploitation, infrastructure, bâtiments, service clients, gare de Renens). Avant le chef de gare avait beaucoup plus d'influence.</p>

	Une importante réunion est agendée en février 2007 entre la municipalité et les CFF. Plusieurs sujets globaux seront mis sur la table. Les CFF sont également actifs par le chantier 2 du SDOL. Les sous-voies ont été refaites récemment, c'est déjà un petit plus mais il resterait beaucoup à faire.
--	---

Commission de Gestion 2006-2007

THEME 2 SECRETARIAT MUNICIPAL – Gestion des adresses

Représentant de l'administration souhaité : Jean-Daniel Leyvraz

Dates des visites dans le dicastère : 22 janvier 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Sous quelle forme sont gérées les adresses de la commune? 	<p>Par le contrôle des habitants qui est à la base de données.</p> <p>Pour le reste l'organisation n'est pas optimale « chacun » a son fichier dans son coin.</p> <p>Le fichier du conseil communal est tenu par le secrétariat général.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Sous quelle forme peut-on avoir un extrait? 	<p>Il y a des règles pour l'obtenir :</p> <p>Les partis peuvent en avoir un extrait. En règle générale une demande nécessite une décision municipale.</p> <p>Le coût facturé représente le coût des consommables (étiquettes).</p>

THEME 2 SECRETARIAT MUNICIPAL - Subventions

Représentants de l'administration souhaité : Jean-Daniel Leyvraz, M. Robert

Dates des visites dans le dicastère : 22 janvier 2007

Sujets	Questions, détails
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les critères d'attribution 	<p>L'attribution des subventions fait l'objet d'une décision municipale sur proposition des directions concernées. Les critères d'attribution (formation des jeunes) sont décidés par la municipalité.</p> <p>La plupart concerne CJS et Séc. soc.</p> <p>La gestion est confiée à CJS.</p> <p>Certaines prestations en nature sont offertes par le CTC.</p> <p>La grille des subventions sera étudiée par la GOGEST et la COFIN lors d'une séance en commun.</p> <p>Les autres « subventions » comme le vin d'honneur sont du ressort d'adm. gén.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Qui contrôle leur utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les services concernés.

THEME 3 Finance et Cultes - Organisation

Représentant de l'administration souhaité : M. Kohli

Dates des visites dans le dicastère : 5.février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il un organigramme 	Oui voir annexe E Le service compte deux apprentis et 5.5 EPT
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des plannings • Quelles sont les missions 	Non les tâches sont récurrentes et chacun connaît son travail Voir document organigramme

THEME 3 Finance et Cultes – Département des cultes

Représentants de l'administration souhaités :

Dates des visites dans le dicastère :

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> Présentation 	<p>Principe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eglise protestante : le pasteur est un fonctionnaire cantonal. Par contre, le bedeau, l'organiste et le concierge dépendent de la commune qui règle leur salaire. - Eglise catholique romaine, la commune verse des subventions en fonction d'une clé de répartition. La somme des charges s'élève à environ 200'000 francs par années. <p>Les documents en annexe E explicitent le fonctionnement en détail ainsi que les coûts.</p> <p>La répartition des tâches, des responsabilités et des coûts entre le canton et les communes est difficile à comprendre</p>

THEME 3 Finances et cultes – Bouclements des préavis

Représentant de l'administration souhaité : M. Kohli

Dates des visites dans le dicastère : 5.février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> Listes des préavis bouclés – analyse 	
<ul style="list-style-type: none"> Préavis ouverts 	<p>Manque de clarté par rapport au crédit d'étude pris dans la fourchette des 50'000 francs.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Bouclement du préavis 41/2004 ligne TL n°18 	<p>Le préavis n°41/2004 boucle avec une moins-value qui est essentiellement due à certains redimensionnements et changements par rapport au préavis voté par le Conseil communal.</p> <p>La Commission de gestion a regardé toutes les factures et elles correspondent aux comptes. Les factures des entreprises de génie civil et de peinture ont été contrôlées en détail.</p> <p>La comparaison du montant total entre la soumission et la facture s'est avéré très difficile à cause du redimensionnement du projet et de l'absence de traces écrites des ces changements. Cependant la Commission de gestion a pu vérifier que les prix unitaires facturés correspondent à ceux de la soumission.</p> <p>Remarque 1: La Commission de gestion regrette l'absence de preuves écrites concernant les changements survenus après l'adjudication, notamment pour des décisions d'urgence lors de surprises durant les travaux.</p> <p>Remarque 2: La Commission de gestion déplore également le manque de traçabilité entre la soumission et la facture, particulièrement quand il y a des changements dans la désignation ou dans le numéro du même produit.</p>

	Question 1: Comment la commune de Renens choisit-elle le bureau d'ingénieur pour un mandat de construction? Y a-t-il des concours avec soumissions? Si oui, pourquoi ne figurent-elles pas dans le dossier du bouclage du préavis?
--	--

THEME 3 Finances – Subventions (du côté finances)

Représentants de l'administration souhaité : M. Kohli

Dates des visites dans le dicastère : 5.février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
Subventions	Voir COFIN Malgré plusieurs tentatives la séance commune n'a pas eu lieu Le tableau des subventions figure à l'annexe F

THEME 4 ECOLES FORMATIONS – Planification scolaire

Représentant de l'administration souhaité : Madame Dedelley

Dates des visites dans le dicastère : 13 février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que la planification scolaire a été mise à jour 	<p>Non on travaille toujours avec les données de 2004. Elle sera mise à jour en 2007.</p> <p>Observation : La commission regrette que contrairement à ce qui avait été promis en 2004 aucune mise à jour n'a été faite. La GOGEST souhaite que la mise à jour se fasse annuellement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les nouveautés par rapport au dernier rapport 	<p>Toujours des soucis de locaux. Les pavillons du Léman seront déplacés sur le site Verdeaux-Pépinières (Saugiaz 8).</p> <p>Florissant aura 3 classes supplémentaires si le préavis est accepté.</p>

THEME 4 ECOLES FORMATIONS – Harmonisation des horaires

Représentant de l'administration souhaité : Michelle Dedelley

Dates des visites dans le dicastère :13 février

Questions, détails	REPONSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les premières expériences avec l'harmonisation des horaires? 	<p>Les parents sont satisfaits. Une demande de prolongation sera faite au canton. A terme l'harmonisation scolaire fera peut être l'objet d'une loi.</p> <p>L'harmonisation des horaires concerne seulement les primaires. Soit 0830-1150 1345-1515 sans récré</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Que reste t'il à faire et comment voulez-vous y arriver 	<p>La situation est jugée satisfaisante.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités cantons/communes en la matière 	<p>D'un côté les directeurs font des propositions et ensuite le DFJ valide d'après la loi. Par contre, la commune est responsable des activités dites communales (devoirs surveillés, camps, ...).</p> <p>Par ailleurs, le futur conseil d'établissement permettra d'une manière générale d'avoir une relation officielle avec les établissements.</p>

THEME 4 ECOLES FORMATIONS – Campagne de prévention

Représentants de l’administration souhaités : Michelle Dedelley et les directeurs

Dates des visites dans le dicastère : 13 février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles ont été les actions menées en 2006 concernant l’observation 3 du rapport de gestion 2005? 	<p>Concerne la prévention. Des questionnaires sont distribués. En fonction des incidents la direction décide quel type de prévention sera mis sur pied. Une prévention SIDA est faite chaque année. La prévention se fait également entre élèves ; des plus grands, volontaires, parlent de sujets sensibles aux plus petites classes par exemple blog, natel. On ne peut pas travailler sur toutes les minorités (par exemple alcool et drogue). De plus l’objectif des maîtres doit être l’enseignement et pas l’éducation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Campagne PRO FAMILIA contre la violence et les incivilités? 	<p>Les élèves ont peur des comportements de violence. Les enseignants eux aussi ont des craintes. Toutefois il s’agit avant tout d’un sentiment d’insécurité. Un travail de sensibilisation est effectué en collaboration avec les services de Police. La mission de l’école n’est pas la prévention d’où l’intention de travailler avec des instituts comme PRO FAMILIA. Certains comportements peuvent amener à la violence notamment ceux liés à l’habillement. Un règlement interne demande des tenues strictes.</p>

Observation La COGEST est d’avis que la municipalité doit mettre en place régulièrement des campagnes de prévention tabac alcool drogues auprès des enfants et des jeunes.

THEME 5 ECOLES FORMATIONS- Sécurité Sociale – APEMS

Représentant de l'administration souhaité : Madame Jacqueline Schwab

Dates des visites dans le dicastère : 15 février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui a été entrepris pour introduire le système d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)? 	<p>Actuellement pas de prestation à Renens. Mais il existe une unité d'accueil pour le CIN à l'EFRE. Il existe un projet au Léman 50 places et le site des Corbettes (projet) sera transformés en APEMS.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la planification 	<p>Août 2010 pour le Léman. Pas défini pour les Corbettes.</p> <p>A noter que les pavillons ne sont pas conforme pour les APEMS d'après la LAJE. Fonctionnement : La LAJE stipule que pour être subventionné il faut appartenir à un réseau s'étendant sur une ou plusieurs communes. Les locaux peuvent être également privés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est votre objectif qualitatif et quantitatif 	<p>APEMS en nombre suffisant 1 au nord 1 au sud voir plus. Renoncer au village. Horaire : ouverture 0700. 0730 déjeuner, dîner, devoirs surveillés jusqu'à 1800h. voir 1830h. plusieurs personnes devront être engagées à cet effet.</p>

THEME 5 ECOLES FORMATIONS Sécurité Sociale –Crèche, EFRE

Représentant de l'administration souhaité : J. Schwab

Dates des visites dans le dicastère :15 février

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de places de crèches à Renens est-il suffisant? <ul style="list-style-type: none"> ○ Combien en faudrait-il? ○ • Est-ce qu'il y a eu en 2006 des contacts avec des entreprises privés (p.ex. Fondation Myosotis de Phillip Morris) 	<p>La commune de Renens compte 107 places. La liste d'attente comprend une centaine de familles. Même si toutes les demandes ne sont pas pour du temps plein. On peut admettre que la demande est forte.</p> <p>Parallèlement il existe aussi le réseau des mamans de jour. Pour la gestion des mamans de jours (mère d'accueil) la commune s'appuie sur une experte avant de donner son autorisation temporaire (12-18 mois). Celles-ci sont délivrées par le SPJ. Les nouvelles exigences cantonales sont devenues plus strictes pour les mères d'accueil et l'administratif devient lourd.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comment fonctionne l'EFRE • Coûts journaliers dans certaines structures : • Y a-t-il des développements prévus 	<p>Entraide Familiale Renens et Environ est une association qui se gère par elle-même. La commune a peu à dire. Elle subventionne une partie du déficit.</p> <p style="text-align: center;">- Globe-Trotteurs : 120 CHF par jour - Myosotis : 150 CHF par jour - Tournesol 120 CHF par jour 1/3 à la charge des parents</p> <p>Perspective de créer un réseau LAJE avec Crissier, les garderies de l'EFRE et les crèches communales.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités cantons/communes en matière de politique petites enfance 	<p>Un concept se met en place. La gestion administrative a l'air importante. La COGEST reprendra probablement cette thématique ultérieurement</p>

THEME 5 ECOLES FORMATIONS Sécurité Sociale .– Réfectoires scolaires

Représentant de l'administration souhaité : J, Schwab

Dates des visites dans le dicastère : 15 février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi les réfectoires des écoles et des crèches ne sont plus fournis par des entreprises rennaises? 	<p>Historiquement l'Estoril fournissait les réfectoires à satisfaction. Ensuite la qualité s'étant dégradée, il a été remplacé par l'entreprise Helfenstein (après appel d'offre).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le bilan du nouveau traiteur du réfectoire de la nouvelle crèche? 	<p>Bilan positif la subsistance est fournie par Jacky Chaud ou Show ou Cho. L'entreprise est sur Lausanne mais il n'existe pas d'entreprise locale fournissant de la cuisine pour la petite enfance.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de satisfaction 	<p>Au niveau communal la satisfaction est jugée bonne. Concernant les parents d'après ce que l'on nous a dit, ils seraient satisfaits également.</p>

THEME 5 Bâtiments Sécurité Sociale. – Appartement de secours

Représentant de l'administration souhaité : J, Schwab

Dates des visites dans le dicastère : 15 février 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Combien d'appartements de secours sont à disposition? 	<p>Sans le Censuy la commune dispose de 4 appartements de 3 pièces et 3 appartements à la rue du Censuy 21. Ces appartements sont mis à disposition par le CSR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quel état sont-ils 	<p>L'entretien est sommaire. Le taux de rotation est faible ce qui n'est pas le but. En principes les personnes occupant ces logements ont été expulsés ailleurs et ont des difficultés à retrouver des logements. Les perspectives sont peu réjouissantes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les intentions et objectifs communaux 	<p>Mettre en place un réseau de logement via l'ARASOL. Un réseau d'appartement de secours est déjà géré par le CSR. L'objectif serait que les locataires n'occupent pas ces appartements plus de 6 mois. Etendre les prestations de l'office du logement communal.</p>

Observation La COGEST constate la disparition de 3 appartements de secours suite à la construction du collège du Léman. Elle souhaite que la municipalité remplace ces logements de secours rapidement.

THEME 6 – Sécurité publique – Formation continue

Représentants de l'administration souhaité : Monsieur Séchaud

Dates des visites dans le dicastère : 3 mars 2007

Questions, détails	REPONSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Comment est-ce organisé 	<p>Le personnel communal peut suivre des cours ou séminaires. Durant cette année des cours sur la psychologie et l'éthique ont été dispensés par l'entreprise Pralong Communication. L'appréciation des cours figure à l'annexe J</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Liste des cours à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir exploiter ces ressources pour vivre en harmonie. • Communication – politique du dialogue. • Analyse et valorisation de soi-même. • Exercice de tir à Moudon et au Day (tir en stand et technique de tir et engagement de l'arme) <p>Les cours sont donnés sur trois jours, 2 jours consécutif, ensuite application sur le terrain le troisième jour de cours a lieu sous forme de synthèse et se fait plus tard.</p> <p>Le bilan est jugé très positif par les participants. Le seul bémol concerne le manque de pratique dans le cadre du cours.</p> <p>>Remarques La COGEST est satisfaite des mesures prises et appliquées. Elle encourage la continuité de ces mesures.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Debriefing (interventions ...) 	<p>Un exercice de « mise en situation » s'effectue cette année chez Uhlmann-Ero A l'heure actuelle pas d'exercice à l'échelle 1 :1 (manque de temps). Debriefing en discutant des cas (2006, le jeune décédé par électrocution sur le wagon)</p>

THEME 6 – Sécurité publique – Missions et organisation de la police du commerce

Représentants de l'administration souhaité : Monsieur Séchaud

Dates des visites dans le dicastère : 3 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Généralités • Missions 	<p>Il n'existe des polices du commerce qu'à Lausanne, Renens, Yverdon, Vevey-Riviera (en phase de création).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des données relatives à la loi sur les débits de boissons et auberges. - Préparation de données administratives - Taxe à facturer aux magasins - Contrôle et surveillance des marchés - Travail en marge des lotos (23 lotos représentant 513'205 francs de chiffre d'affaires). - Surveillance des prix et de la publicité - Délivre les autorisations de manifester - Tâches transversales déléguées par le SEVEN comme la surveillance de l'hygiène dans les établissements publics. (collaboration canton-communes)
<ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges 	<p>Il est dicté par les missions. Le descriptif de poste est à l'annexe I</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est son utilité 	<p>Utile car les tâches sont avant tout des tâches locales et de proximité requerrant la connaissance du terrain et de l'environnement.</p>

THEME 6 – Sécurité publique – 3 Piliers de base de la police

Représentants de l'administration souhaité : Monsieur Séchaud

Dates des visites dans le dicastère : 3 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> Prévention – Dissuasion - Répression 	<p>Exemples pratiques réalisé par le corps de police :</p> <p>Prévention : planque dans un véhicule, avec mission de surveillance en prévention de cambriolage. Présence à la gare en tenue civile, comprendre le mécanisme de fonctionnement des jeunes.</p> <p>Dissuasion : éviter les rassemblements de jeunes</p> <p>Répression : Bagarre, circulation.</p> <p>2006 en chiffres :</p> <p style="padding-left: 40px;">5000 « cas » 1 cas = 1 rapport</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3680 traités en commission de police (incivilités) - 630 dénis transmis à la préfecture - 800 dénonciations au juge d'instruction
<ul style="list-style-type: none"> Répartition du temps de travail 	<p>15-20% engagement est à la demande du canton. Par exemple accident, intervention d'urgence.</p> <p>80-85% Tâches au profit de la collectivité locale et des autres communes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Degré de satisfaction 	<p>Apparemment la satisfaction du personnel et de la population augmente. Si l'on veut donner une appréciation plus précise, il s'agira de mettre en place d'autres moyens de contrôle.</p>

THEME 6 – Sécurité publique – Régionalisation des pompiers

Représentants de l'administration souhaité : Monsieur Séchaud

Dates des visites dans le dicastère : 3 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> SDIS Ouest point de situation? 	Renens – Prilly travaillent ensemble Bussigny-Crissier ont fusionné leur corps de sapeurs Ecublens Chavannes et St-Sulpice travaillent ensemble
<ul style="list-style-type: none"> On se fait mener en bateau par l'ECA 	Il y a certes un certain « diktat » de l'ECA. Mais nous avons finalement pu obtenir un camion neuf.
<ul style="list-style-type: none"> Parc véhicules du SDIS 	Au 31 décembre 2006, le parc véhicules du SDIS se présente comme suit : RENO 11 1980 matériel RENO 13 1983 transport de personnes et de matériel RENO 14 2006 tonne-pompe 2'000 l. (propriété de l'ECA) RENO 15 1985 tonne-pompe 1'800 l. (propriété de l'ECA) RENO 16 1987 dégâts d'eau / éclairage / technique RENO 17 2005 voiture de service RENO 18 2001 voiture de service

THEME 6 – Sécurité publique – Macarons

Représentants de l'administration souhaité : Monsieur Séchaud

Dates des visites dans le dicastère : 3 mars 2007

Questions, détails	REPONSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> Point de situation 	<p>Il y a une volonté politique de la municipalité de mettre en place des zones macarons. L'approche est peu enthousiaste Une collaboration avec le CTC quant à l'éventuelle réalisation se met en place. Quatre zones seraient imaginables à Renens et une cinquième au centre ville.</p>

THEME 6 – Sécurité publique – Chiens dangereux

Représentants de l'administration souhaité : Monsieur Séchaud

Dates des visites dans le dicastère : 3 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Voir règlement communal – Les chiens en laisse etc.? Est-ce appliqué 	<p>Pas d'obligation de tenir le chien en laisse. Il faut que le chien soit suffisamment éduqué pour obéir à son maître.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des règlements cantonaux 	<p>Code rural et foncier</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Politique générale à Renens 	<p>On compte environ 20 chiens dit dangereux à Renens. Un cas d'agression connu des services en 2006 (Biondes). La procédure est la suivante : Rapport de police transmission au vétérinaire cantonal. Certaines dispositions du code rural et foncier peuvent être soumises à décision. Dans le cas des Biondes, le chien devait rester enfermé, sortir accompagné du maître et tenu en laisse. Si la décision de l'autorité cantonale n'est pas respectée, des sanctions comme des cours d'éducation canines voire la prison peuvent être ordonnées.</p> <p>Voir également le document : Problématique des chiens à Renens annexe K</p>

THEME 7 – CTC – Cité de l'énergie

Représentant de l'administration souhaité : Madame Heiniger

Dates des visites dans le dicastère : 12 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Renens Cité de l'Energie qu'est-ce que cela signifie 	<p>Cité de l'énergie est avant tout un état d'esprit. Le label, décerné par SuisseEnergie a été obtenu en 2005. C'est l'aboutissement d'une démarche qui se fait sur 4 ou 5 ans. De nombreuses informations figurent sur le site web : http://www.citedelenergie.ch Pour obtenir ce label il faut passer un audit décrit dans la feuille de route en annexe G. La feuille de route comporte 6 chapitres soit : Aménagement du territoire, Bâtiments communaux, Approvisionnement, Mobilité, Organisation interne, Communications. Les audits sont réactualisés tous les 3 à 4 ans. La société qui suit et conseille notre commune se nomme BioEco.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Exemples concrets 	<ul style="list-style-type: none"> • remplacement de la benzine par le gaz • achats de vélos électriques • arbres n'ayant pas besoin d'être taillés (essences indigènes). • standard minergie analyse de consommation • 3 stations « Mobility » (gare, Migros, UBS) (Initiatives privées).

THEME 7 – CTC – Tri des déchets

Représentant de l'administration souhaité : Monsieur Peneveyres

Dates des visites dans le dicastère : 12 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> Point de situation 	<p>Actuellement le taux de tri est de 40.5% contre 37% en 2004. Nous constatons sur la base des chiffres de la page 69 du rapport provisoire que le taux de déchets triés serait de 37.1% pour 2006. Question D'où provient la différence avec le taux de 40,5% annoncé. L'engagement d'un gestionnaire de déchets devrait permettre d'augmenter ce taux de manière significative. L'objectif de la municipalité est d'arriver à 46% d'ici 2011.</p> <p>La déchetterie intercommunale a de plus en plus de succès : 12'000 visites de clients en 1996, 42'000 en 2006. La clé de répartition des frais entre les communes fait intervenir le nombre d'habitants pour 25 % et le nombre de clients pour 75 %. Les clients de Renens sont les bienvenus, mais il serait dommage pour les finances de la ville qu'ils se rendent à la déchetterie seulement pour des produits qui peuvent être recyclés ailleurs, comme les appareils électroniques qui peuvent être ramenés dans les magasins qui les vendent (OREA) ou comme le PET qui peut être déposé dans des conteneurs à différents endroits. Si l'on a un conteneur plein, on peut faire appel à Pet Recycling pour récupérer gratuitement ces bouteilles.</p>

Remarque : La proportion des déchets triés n'a pas augmenté de 2005 à 2006 contrairement à ce qui est mentionné à la page 69 du rapport municipal de gestion. Seule la base de calcul a changé. On se reverra donc l'année prochaine.

Remarque : Le rapport de gestion consacre trois pages au SDOL sans donner de réelles informations sur le contenu des différents chantiers mais s'en tient à des formalités.

THEME 7 – CTC – Insalubrité des bâtiments

Représentant de l'administration souhaité : Madame Heiniger

Dates des visites dans le dicastère : 12 mars 2007

Questions, détails	REPONSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'état des bâtiments 	<p>Censuy 21 occupé depuis 2001 sera démoli Saugiaz 8 voué à la démolition Léman 15B, réfection effectuée en 2006 Avenue de la poste 17 et au Village 10 l'entretien est effectué par les locataires. Léman 9 suivi régulier Borjod 20 suivi régulier Simplon 36 vétuste mais le locataire ne paie pas le loyer. Remarques : La COGEST désire reprendre ce point en 2008 et visiter les appartements afin de se rendre compte de l'état réel des bâtiments et des appartements.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Loyers 	<p>Les loyers sont modestes. Ils ont été augmenté de 5% cette année</p>

THEME 7 – CTC – Environnement

Représentant de l'administration souhaité : Monsieur Peneveyres

Dates des visites dans le dicastère : 12 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Chemin des Sens 	<p>A noter tout d'abord qu'un concept d'entretien différencié extensif a été mis en place en 2002.</p> <p>A relever à la même époque le concept « Nature en Ville » qui a fait l'objet d'une brochure.</p> <p>Dans le même sens, il y a eu la plantation d'arbres fruitiers.</p> <p>En terme de rendement cela ne coûte ni plus cher ni moins cher et n'influence pas les temps de travail des employés.</p> <p>En ce qui concerne le Chemin des Sens, un préavis sera déposé en 2007, la COGEST contrôlera la bonne réalisation de ce concept.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Forêts 	<p>Les forêts de Renens sont également labellisées (FSC Q+). On compte une trentaine d'essences différentes. Pour obtenir le label il faut disposer d'une aire d'atterrissage hélicoptère à proximité de la forêt.</p>

THEME 7 – CTC – Organisation interne

Représentants de l'administration souhaités : Madame Heiniger, Monsieur Peneveyres

Dates des visites dans le dicastère : 12 mars 2007

Questions, détails	REPOSES / NOTES
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des services 	Un organigramme figure en annexe B .
<ul style="list-style-type: none"> • Informatique 	PGEE en voie d'achèvement (mandat externe). Le SIT avance. Un collaborateur a été engagé en 2006 à cet effet. La COGEST demandera une présentation en 2008.
<ul style="list-style-type: none"> • Formation 	Le personnel a suivi des cours de formation chacun dans son domaine : <ul style="list-style-type: none"> • formation autocad (programme de dessin pour architectes) • Formation informatique en logiciels de bureautique (MS-Project, Excel, Word, PowerPoint ...) • Cours de communication (cf Sécurité publique) • Cours d'information sur les biocarburants • Cours pour les concierges : « chauffer futé » • Cours pour les chauffeurs : Ecodrive • Cours sur la sécurité incendie dispensé par l'ECA.
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'urgence dans les bâtiments 	Les travaux d'entretien courant qui peuvent parfois répondre à des urgences sont prévus dans le budget. Par contre, le CTC a très souvent à effectuer des tâches non programmées, suite à un problème.

4. Analyse du rapport de gestion de la municipalité

4.1 Administration générale et personnel

Général

Souhait pour le prochain rapport de gestion de la commune de Renens: mettre systématiquement des légendes en-dessous des tableaux, figures etc. pour expliquer ce qu'ils représentent.

Le service Administration générale qui est responsable du rapport de gestion prend bonne note de cette remarque et en tiendra compte.

Bureaux de vote (p. 25)

Malgré la diminution de la fréquentation des bureaux de vote, la commission de gestion souhaite que ceux-ci soient maintenus avec des horaires d'ouverture convenables.

Mme Huguenin, syndique, est aussi favorable à l'ouverture des bureaux de vote. Elle souhaiterait même élargir les heures d'ouverture et aussi y placer des personnes qui renseigneraient sur la manière de voter. Concernant cette dernière proposition, M. Leyvraz, secrétaire municipal, estime cette possibilité impossible à réaliser en fonction de la LEDP.

Registre civique (p. 25)

Que signifie "mutation du rôle des électeurs" dans les activités du greffe? N'y aurait-il pas un lien possible avec le contrôle des habitants?

Il s'agit des arrivées et des départs. Ceci passe par le Contrôle des habitants mais revient au Greffe, notamment pour vérifier qu'une personne n'a plus le droit de vote dans son ancienne commune.

Naturalisation ordinaire des confédérés (p. 25)

Qui peut faire l'objet d'une naturalisation ordinaire des confédérés? Quels sont les critères ou procédures?

Il s'agit de citoyens Suisses qui demandent la bourgeoisie de Renens.

Mesures tutélaires (p. 25)

Comment se positionne la Municipalité par rapport à la nomination de tuteurs et tutrices civils? Et de surcroît, généralement les membres des autorités?

Mme Huguenin et M. Leyvraz estiment qu'il n'est pas facile pour un conseiller communal d'assumer en plus de sa fonction un rôle de tuteur. En effet, suivant les situations, il serait justifié d'envisager une prise en charge par un professionnel. Concernant le choix fait par la Justice de paix il faut malheureusement constater qu'il est difficile de l'influencer et qu'une fois un mandat donné il n'est pratiquement pas possible d'y renoncer.

Bureau intermunicipal (p. 27)

Quels ont été les projets d'encouragement des deux-roues en 2006 pour Renens? Et pour l'Ouest lausannois?

Mme Huguenin précise qu'aucun projet n'a été réalisé en 2006. Le bureau intermunicipal (les syndicats de l'Ouest) a refusé un *délégué vélo* pour l'Ouest. Il a toutefois accepté de verser CHF 10'000.- pour Renens roule qui est ainsi devenu l'Ouest roule. L'objectif maintenant est de réaliser des pistes cyclables sur l'Ouest.

SIE (p. 28)

Comment les SIE promeuvent les énergies renouvelables? Quels sont les possibilités d'influence de la commune de Renens en la matière?

Le SIE n'a pas une position claire sur les énergies renouvelables. Il vient toutefois de reprendre le projet CRICAD. Actuellement le SIE fait un travail de fond sur sa survie après la libéralisation. Il est à noter que le 80% de la consommation concerne l'industrie et l'artisanat, secteur qui sera privatisé. Ces dernières années les SIE ont également fait de grands efforts pour promouvoir l'énergie hydroélectrique pour les consommateurs (courant Aqualis = 100% hydroélectricité) monnayant une légère augmentation de la facture d'électricité du client.

Transports publics (p. 28)

Quelle est la marge de manœuvre de la commune, respectivement de ses représentants dans les organes des TL ou du TSOL, pour défendre les intérêts de la commune?

Les TL et le TSOL représentent une entreprise conséquente. Les intérêts de la commune de Renens sont défendus par ses représentants mais il faut tenir compte des autres partenaires que sont les communes concernées. Actuellement il n'y a aucune discussion sur la gratuité ou la baisse des tarifs.

Formation des jeunes adultes en difficulté (p. 32)

La commission de gestion se réjouit de l'engagement d'un jeune apprenti via le projet FORJAD. La commune de Renens pourrait augmenter ce nombre, notamment en profitant de structures d'encadrement existantes (Transition Ecole Métier TEM, pour le soutien des apprentis, ou accent, pour ceux qui sont au bénéfice du RI).

L'apprenti en question est un cas difficile à gérer. Le postulat de Katia Da Silva (maintenant objet d'un préavis) va dans cette direction et devrait aider.

Situation du personnel (p. 32)

Comment la commune a-t-elle essayé de combler le sous-effectif dans le corps de police?

Il y a des échecs aux examens, des départs. Difficulté à engager par l'incertitude sur le futur du corps de police communal. Ça devrait aller mieux avec la nouvelle police de l'Ouest lausannois, si celle-ci se réalise.

Accidents et maladie (p. 34)

Que fait la commune en matière de prévention d'accidents professionnels? Et pour les accidents non professionnels?

La commune a un *délégué sécurité*. Au CTC un représentant a été formé; il a la responsabilité de faire respecter les consignes de sécurité. La commune va également entreprendre des projets de prévention tabac et alcool. Rien n'est actuellement prévu pour la sensibilisation aux accidents non professionnels.

Apprentis (p. 35)

Y'a-t-il des apprentis qui ont été engagés par la commune à la fin de leur apprentissage?
Combien d'eux ont trouvé un travail ailleurs?

Généralement ils ne restent pas. Une fois pour 6 mois à l'informatique.

4.2 Sécurité publique, sécurité sociale, finances

Pas de remarque

4.3 Culture-jeunesse-sports

1. Page 83 : OSP, quelles opérations les usagers peuvent-ils faire à Renens et pour lesquelles doivent -s aller à Morges ?
 - Un bureau est resté à Renens pour les jeunes élèves qui ne peuvent pas se déplacer facilement jusqu'à Morges. Le bureau de Renens est réservé aux enfants en transition. Les adultes doivent se rendre à Morges. L'ensemble des prestations offertes aux enfants à Renens sont restées identiques. Le doublement de l'office a généré une augmentation des coûts pour les mêmes prestations.
2. page 87 : Etudes surveillées. A-t-on examiné s'il y avait des besoins au-delà de la 6^{ème} ?
 - Dans le cadre d'un contrat de prestations entre la commune et les écoles, celles-ci sont chargées de l'organisation des études surveillées. Cette prestation est à la charge de la commune.
3. page 86 : cours facultatifs : y'en a-t-il aussi en primaire ? et pour les élèves étrangers qui viennent d'arriver ?
 - il n'y a pas de cours en primaire. Les élèves étrangers qui viennent d'arriver sont directement insérés dans les classes. Ils bénéficient en plus d'un appui scolaire dit intégré. Il n'y pas de classes d'accueil pour les primaires.
4. page 84 : décoration des sapins de Noël : comment ça se passe ? Pourquoi on ne décore pas sur place ?
 - Pour la première en fois en 2006 les sapins ont été décorés en classes puis transportés par le CTC. Il s'agissait donc d'une première expérience et si celle-ci devait être renouvelée, il y a aura certains défauts à corriger.
5. page 83 : création d'un conseil d'établissement. Est-ce que c'est un doublon avec l'APE (Association Parents d'Elèves) ?
 - le but est de créer un groupe pour parler des sujets Ecole-Commune. Les liens ayant disparus avec le transfert de compétences au canton. L'APE a été dissoute il y a quelques années et ne s'occupe pas des relations Ecole-Commune, mais uniquement des relations Ecole-Parents.
6. page 89 : école à la montagne. Est-ce que le chalet est réservé à l'école ?
 - Les camps sont ouverts à tous les enfants. Cependant les enfants de Renens ont la priorité et bénéficient d'un tarif préférentiel.

Cher Monsieur,

Vous trouverez en annexe les réponses à vos questions de samedi lors de notre rencontre à Ondallaz:

1. OSP: différences de prestations entre Renens et Morges: pour rappel, les prestations de l'OSP s'adressent à plusieurs catégories de personnes: les élèves, les jeunes en transition ou en formation et les adultes. Le changement le plus important depuis la réorganisation est, comme nous l'avions mentionné, que les adultes sont vus à Morges et que donc le bureau de Renens est uniquement destiné à recevoir les jeunes. Parmi eux, les apprentis en rupture, des jeunes de l'OPTI et du SEMO, les élèves de l'établissement secondaire. Les conseillers vont à Verdeaux et au Léman pour des tests d'orientation, sachant qu'il n'y a plus d'intervenants sur place pour des raisons financières. Les prestations à cette catégorie de jeunes ont donc diminué, c'est d'ailleurs l'élément pour lequel les responsables de l'OSP se mobilisent auprès du Canton.

2. Devoirs surveillés: y'en a-t-il au-delà de la 6ème? Non, car il est considéré que l'autonomie en matière de devoirs est acquise à cet âge. De plus, l'organisation de ces prestations serait très compliquée, en raison des trois voies (B,G,O) et de la différence de programme. Le coût pour les parents est de Fr. 61,50 par trimestre, au contraire des appuis, qui sont gratuits et font partie de l'offre pédagogique.

3. L'apprentissage du français au primaire: se fait de manière "intégrée", à savoir l'élève est dans sa classe normalement et reçoit un soutien particulier de l'enseignant, voire d'un enseignant supplémentaire. Au secondaire, des cours intensifs de français sont donnés aux élèves qui en ont besoin, sur demande des enseignants.

En espérant avoir répondu à vos attentes et à disposition si nécessaire, je vous envoie mes meilleures salutations.

Michelle Dedelley, Cheffe de service

4.4 CTC

Page 50 :

Normalement pas de location sur le domaine public. Mais il existe une exonération sur les lieux à animation : rue Neuve et place du Marché.

Page 53-55 :

Le SDOL fournit régulièrement des informations et le CTC peut volontiers donner ces dernières.

Page 69 :

OREA : ordonnance sur le recyclage et l'élimination des appareils électriques

Ceci est un service car normalement ces appareils doivent être retournés chez un revendeur.

REMARQUE THEME 7 INSALUBRITE DES BATIMENTS:

Des travaux ont été entrepris mais la COFIN contrôle aussi ces dépenses...

Une visite sera organisée l'année prochaine une dans un appartement « en attente » et une dans un appartement entretenu car habité « en continu ».

REMARQUE THEME 7 TRI DES DECHETS

Le taux n'a pas changé, c'est la base de calculs ; en effet Renens a décidé de calculer comme les communes environnantes et ceci sera fait dorénavant... le calcul compte les déchets déposés à la déchèterie ce qui n'était pas fait les années précédentes.

5 Boucllement du préavis n°41/2004 - ligne TL n°18

Le préavis n°41/2004 boucle avec une moins-value qui est essentiellement due à certains redimensionnements et changements par rapport au préavis voté par le Conseil communal. La Commission de gestion a regardé toutes les factures et elles correspondent aux comptes. Les factures des entreprises de génie civil et de peinture ont été contrôlées en détail. La comparaison du montant total entre la soumission et la facture s'est avérée très difficile à cause du redimensionnement du projet et de l'absence de traces écrites de ces changements. Cependant la Commission de gestion a pu vérifier que les prix unitaires facturés correspondent à ceux de la soumission.

Remarque 1: La Commission de gestion regrette l'absence de preuves écrites concernant les changements survenus après l'adjudication, notamment pour des décisions d'urgence lors de surprises durant les travaux.

Position de la Municipalité : Les changements prévus sont souvent effectués dans l'urgence et en fonction des situations du moment mais la Municipalité enregistre la remarque et en tiendra compte à l'avenir.

Remarque 2: La Commission de gestion déplore également le manque de traçabilité entre la soumission et la facture, particulièrement quand il y a des changements dans la désignation ou dans le numéro du même produit.

Position de la Municipalité : Un mandataire, le bureau d'ingénieurs Schopfer & Niggli SA, détient tous les procès-verbaux et autres pièces relatifs au chantier et la Municipalité veillera à l'avenir à obtenir copies de tout document utile.

Question 1: Comment la commune de Renens choisit-elle le bureau d'ingénieur pour un mandat de construction? Y'a-t-il des concours avec soumissions? Si oui, pourquoi ne figurent-elles pas dans le dossier du boucllement du préavis?

Position de la Municipalité : Des soumissions complètes ont été lancées à 5 bureaux d'ingénieurs.

6 Conclusions

La COGEST accepte à l'unanimité la gestion de l'exercice 2006 et invite le conseil à en faire de même en votant les conclusions telles que présentées.

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
Oùï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

La gestion de l'exercice 2006 et en donne décharge aux organes responsables.

La Présidente-rapporteur

Jean-Marc Dupuis

Les commissaires :

Mesdames

Ayer Danielle

Clerc Karine

Kocher Nathalie

Sartoretti Christine

Schmid Denise

Widmer Florence

Messieurs

Ferrini Gian Luca

Keita Mehdi

Leyvraz Jean-Pierre

Opikoffer Thierry

Scala Michele
